



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 31 mars 2023 par le Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'relatif à l'indemnisation des producteurs laitiers suite à la tuberculose bovine des années 2020 et 2021', portant le numéro 73.378/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 1^{er} juin 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.